

La chapelle de Roche-Charles

Distance

↔ 5 km

Durée

🕒 2h00

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

⬆️⬆️ +173 m

Balissage

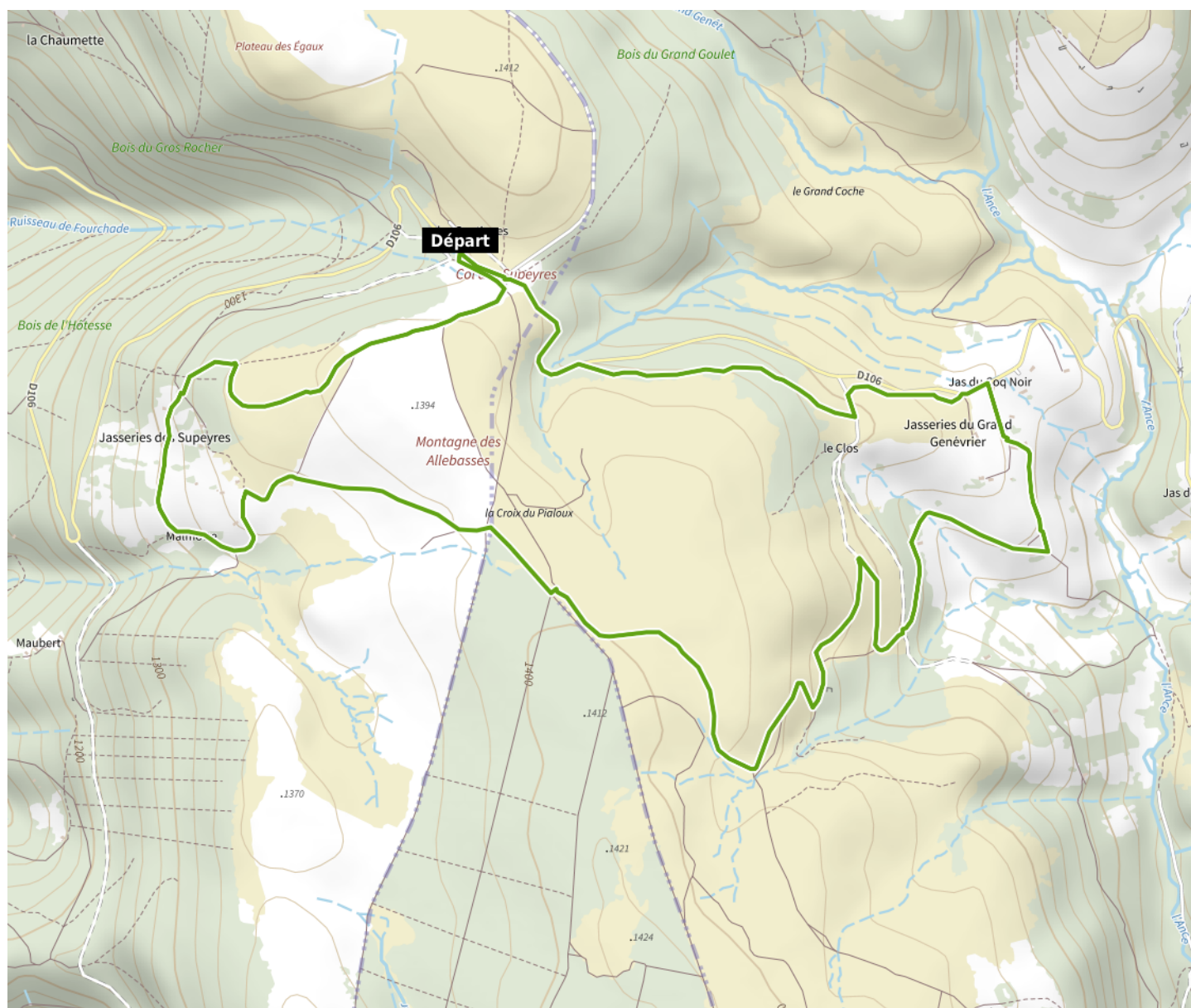
 Bleu

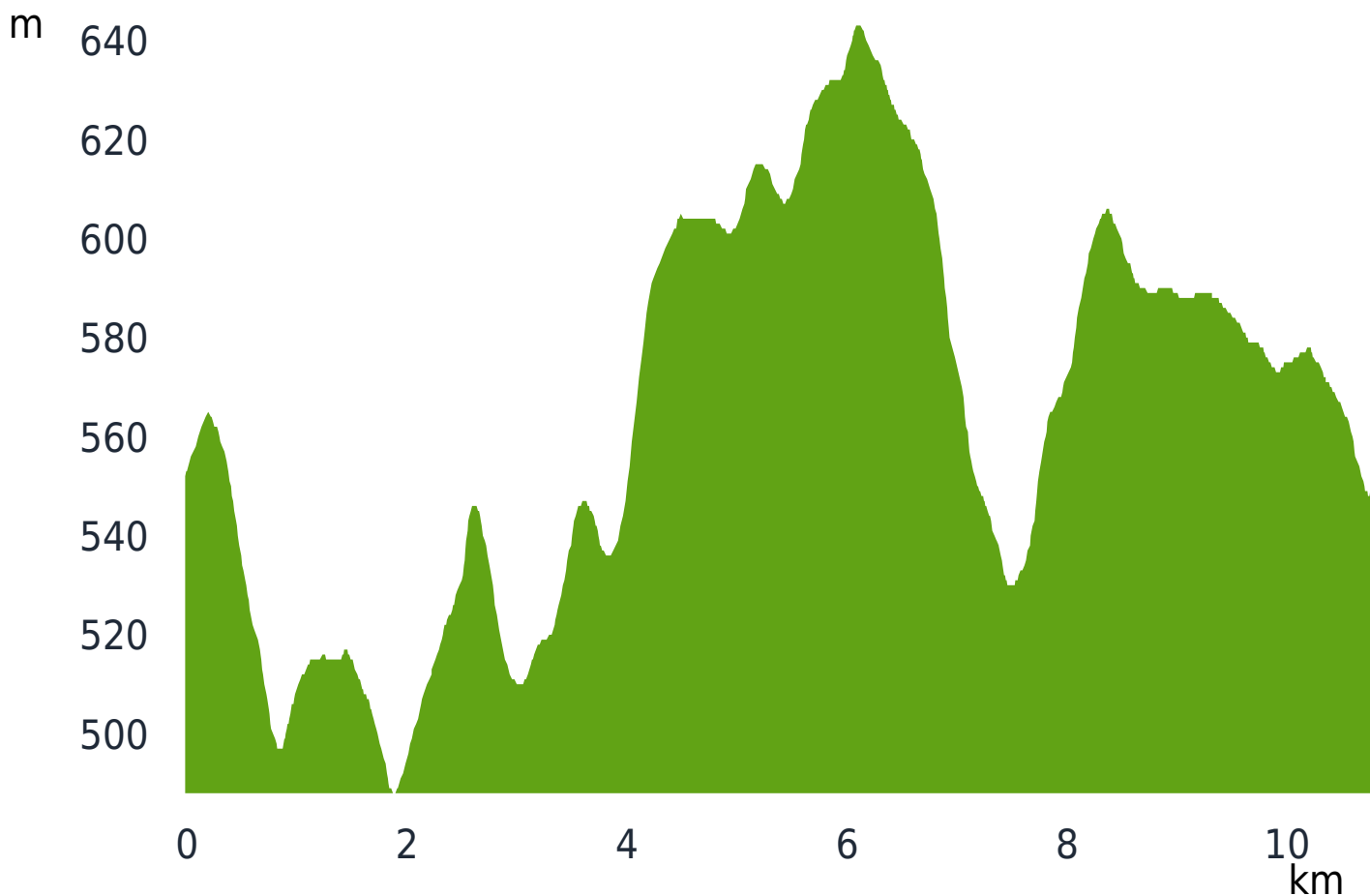


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Roche-Charles-la-Mayrand

Adresse de départ

Parking - Place de l'Église - Boslabert
63420 Roche-Charles-la-Mayrand

Accès au point de départ

À Issoire, emprunter la D32 direction Solignat. 7 km après Dauzat-sur-Vodable prendre à droite la D32A jusqu'à Boslabert. Parking sur la place de l'Église.

Description du parcours

Le départ de l'itinéraire est marqué par des estives. Puis, on suit un chemin de pèlerinage ponctué d'un autel et de calvaires. On profite de très belles vues sur la vallée creusée par les ruisseaux de Roches-Charles et de Sault qui se rejoignent.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Descendre par la petite route et emprunter le premier chemin à gauche. Franchir une clôture (escabeau), traverser une zone humide et remonter jusqu'au bord du plateau.

Étape 2 : Sur le plateau (point de vue) progresser plein ouest dans les prairies. Franchir deux autres clôtures (point de vue) et parvenir jusqu'à un panneau d'information permettant de découvrir le site de Roches-Charles. Descendre par le sentier puis par un large chemin à gauche en direction de la chapelle, jusqu'à un autel en pierres installé dans une clairière.

Étape 3 : Emprunter le chemin de droite (chemin de croix) qui monte au cimetière et à la chapelle de Roche-Charles. Faire demi-tour et revenir au point 2 par le même chemin. Remonter sur le plateau par le chemin de droite (franchissement de plusieurs clôtures) et continuer par un sentier peu marqué à flanc de coteau jusqu'au rebord du plateau.

Étape 4 : Sur le plateau, longer la clôture (point de vue sur la chaîne des Puys, le massif du Sancy, les monts du Cézallier). Rejoindre un chemin rural, le prendre à droite et aller jusqu'à la route qui ramène à gauche à Boslabert en longeant un parc d'éoliennes.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.